

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin-de-Morestel
Novembre 2022

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Traditionnellement, novembre marque la transition vers la saison hivernale. La pluie (tellement attendue...), le froid, les jours plus courts, pourraient être autant de sujets de contrariété et nous pousser à l'hibernation. Cependant l'être humain n'est pas fait pour rester seul ! Dans notre village des animations de qualité vous sont proposées par les diverses associations. Ce sont autant de moments forts qui permettent de tisser du lien entre nous tous, offrant une parenthèse dans la crise économique actuelle.

Dans ce contexte nous avons décidé de maintenir les illuminations de la place du village pendant les fêtes de fin d'année. Ont été pris en compte le fait que seule la place du village sera illuminée (comme les autres années), que les guirlandes employées seront exclusivement des LED et que leur éclairage sera en phase avec l'éclairage public (extinction à 23 h). Une jolie fête marquera l'ouverture de cette période.

Enfin cette année, après deux essais infructueux, tout porte à penser que la cérémonie des vœux du maire pourra bien avoir lieu ! Aussi, c'est avec une certaine émotion que j'ai le plaisir de vous convier à cette rencontre, **le dimanche 8 janvier à 11 h** à la salle de motricité de l'école. Dans une ambiance conviviale, l'ensemble des élus et moi-même, ferons le bilan sur nos actions passées et vous présenterons nos projets pour 2023.

Nous nous réjouissons par avance de votre présence.

Nicole Genin

Décisions :

- Reconduction du contrat de fourrière animale, répondant aux obligations des communes. Une nouvelle tarification forfaitaire est désormais appliquée pour les communes de 500 à 1000 habitants et sera réévaluée annuellement selon l'indice INSEE. Coût 2023 : 1165 euros. Ce marché exclu la gestion des chats libres.

Pour tout constat d'animal en divagation, se rapprocher de la mairie qui effectuera les démarches.

- Avantages pour les agents communaux :

- adhésion au Comité de Œuvres Sociales pour les collectivités iséroises (équivalent à un comité d'entreprise) qui permet aux collectivités de faire profiter d'avantages sociaux ou de loisirs à leurs agents. Coût : pour la collectivité : 0.9 % du salaire de base et pour les agents : 0.10 % du salaire de base.
- Cadeau de fin d'année en bons d'achats auprès de l'ACABRED (Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône En Dauphiné). Coût : 170 euros pour un agent à temps plein et au prorata pour les agents à temps partiel.
- Ils seront invités par la commune au repas de début d'année en compagnie des aînés.

- À l'occasion du changement du référencement de comptabilité (M57) rendu obligatoire par concertation de la Direction Générale des Finances Publiques et la Direction Générale des Collectivités Locales, des modifications s'appliquent sur le logiciel d'utilisation, offrant de nouvelles fonctionnalités et plus de souplesse au quotidien. Coût : 6564 euros pour 2023

- Un don de 200 euros sera fait à l'amicale des Sapeurs pompiers de Dolomieu. Elle sera remise à l'occasion de la cérémonie de la Ste Barbe.

Informations :

- Point
financier :

Fonctionnement		Voté	Réalisé	
	Dépenses	703 992,13 €	243 992,70 €	34,66%
	Recettes	703 992,13 €	296 175,74 €	42,07%
	Solde		52 183,04 €	
Investissement			Réalisé	
	Dépenses	724 229,45 €	70 809,78 €	9,78%
	Recettes	724 229,45 €	21 660,73 €	2,99%
	Solde		- 49 149,05 €	

- Voirie : les travaux sur le Chemin de Chamary sont terminés. Il a été en partie restructuré pour un montant HT de 44 488 euros. Les riverains qui ont fait réaliser la jointure entre leur propriété privée et la voie publique, l'ont fait à leurs dépens.

- Projet d'installation d'un four communal par Saint Sorlin en Fête : la construction et le financement seront à la charge de l'association qui a sollicité une subvention auprès des services du Département. Le solde sera financé par les fonds transférés à Saint Sorlin En Fête par l'Association du Comice Agricole de 2018.

- Une vidéo (faite maison) de présentation de Saint-Sorlin-de-Morestel a été validée. Il s'agit d'un nouvel outil de promotion du village. Elle sera présentée lors de la cérémonie des vœux du maire. Est saluée la participation d'un jeune Saint-Sorlinois, Jules Marchand.

Le compte rendu détaillé sera consultable en mairie ou sur le site internet de la commune après validation lors du prochain conseil municipal.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 décembre.

Retour sur la soirée dédiée aux nouveaux arrivants



Plusieurs familles nouvellement installées sur la commune étaient présentes lors de la soirée du 18 novembre. Dans une ambiance conviviale, élus et responsables d'associations communales ont été très heureux de faire leur connaissance.

Si vous êtes arrivés à Saint-Sorlin-de-Morestel en 2021 ou 2022 et n'avez pas pu venir le 18 novembre, nous vous invitons à vous rendre en mairie où nous aurons le plaisir de vous remettre le livret de bienvenue regroupant toutes les informations pratiques dont vous avez besoin, ainsi que le « kit ACABRED (Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné) » dans lequel vous sont offerts de nombreux avantages.



Prudence !

À cette époque de l'année, le jour se lève tard et la nuit tombe vite. Nos jeunes sont ainsi contraints de se rendre aux arrêts de car les conduisant à leurs établissements scolaires dans la pénombre. Ils sont souvent vêtus de couleurs sombres et par conséquent peu visibles. D'autres circulent à vélo sans éclairage. **Nous en appelons à leur parents**, afin de veiller à ce que leurs enfants soient équipés de façon telle à être visibles de nuit (brassards phosphorescents ou lampes de poches) et à vérifier l'état des éléments de sécurité des vélos (éclairage) et port systématique de brassards phosphorescents par exemple.

**De nuit, piétons et cyclistes sont vulnérables.
Il en va de la sécurité de vos enfants.**

À l'occasion de la Sainte Barbe, l'ensemble des Saint-Sorlinois est invité à se réunir **le samedi 3 décembre à 10h15**, avec les Sapeurs Pompiers de Dolomieu, devant le monument aux morts, place de la mairie. Un pot de l'amitié clôturera cette manifestation.

CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

Si certains s'activent aux préparatifs des festivités de fin d'année, d'autres aimeraient bien le faire mais n'auront pas les moyens d'offrir sereinement ces moments conviviaux ne serait-ce qu'à leurs enfants. Ou le feront, mais au prix du sacrifice d'une autre partie du budget familial. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à prendre rendez vous en mairie avec l'équipe du CCAS. Votre dossier sera traité en parfaite confidentialité.

VIVRE ENSEMBLE

Des nouveautés du côté des déchets !

Le Syclum simplifie le geste de tri :

emballages et papiers tous dans le même panier !



Remise gratuite à chaque foyer
d'un bac de tri des emballages

Du mardi 6 au jeudi 8 décembre de 8h30 à 18h00,
à l'ancienne école - 342 route du village
Parking route du village ou accès par la route de Vasselin

Finies les hésitations et les erreurs de tri... Une seule consigne : 100% des emballages et des papiers se trient.

L'emballage est ce qui contient le produit au moment de l'achat. Il est nécessaire car il sert à conserver et à protéger un produit, qu'il soit alimentaire ou pas. Il sert également à le transporter et éviter que le produit s'abîme. Enfin, l'emballage sert à informer le consommateur : informations nutritionnelles et allergènes, informations d'utilisation.

Plus de déchets peuvent être triés : Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes... en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.

Attention : « tous les emballages se trient » ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! *Par exemple un jouet en plastique n'est pas un emballage et ne doit donc pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.*

Un doute ? Vérifiez les consignes de tri sur l'emballage, gardez à portée de main le flyer mémo joint ou téléchargez l'application « guide du tri ».



Trier c'est bien, limiter les emballages c'est encore mieux ! La réduction des déchets et le recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco-conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Dans ce contexte, nous, les consommateurs, jouons un rôle primordial. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



Donner à chaque jeune les moyens de décider de son avenir !

Voilà l'objectif de cette nouvelle équipe mobile du Nord Isère : **RÉFLEX**. Un accueil et un accompagnement de proximité, dans un camion aménagé. Parce que chaque parcours étant unique, ce nouveau dispositif a pour ambition d'apporter un soutien individualisé et complet à chaque jeune, **âgés de 16 à 29 ans**, au rythme et par les moyens qui lui conviennent : les activités culturelles, sportives ou encore ludique permettent de créer du lien, prendre confiance en soi... pour mieux se préparer à l'emploi ou à la formation.

Des moyens sont mis en œuvre pour apporter une solution la plus complète possible :

- Un accueil de proximité
- Outils informatiques et connexion internet pour faciliter les démarches administratives
- Animations et actions en mode informel pour travailler le lien et la confiance en soi
- Aides d'urgence pour l'hygiène ou l'alimentation en cas de besoin

RÉFLEX, c'est 4 structures qui s'associent, et 6 personnes qui sillonnent les communes en zones rurales du Nord-Isère :

- Une conseillère en insertion sociale et professionnelle (Mission Locale Nord Isère)
- Une éducatrice spécialisée (Mission Locale Nord Isère)
- Une psychologue (Mission Locale Nord Isère)
- Une conseillère mobilité (WIMOOV)
- Une infirmière (L'Oiseau bleu, PoPS)
- Une conseillère emploi (Groupe OSEZ)



Tous les services **RÉFLEX** sont proposés **GRATUITEMENT**. Venez nous rencontrer ! 07.62.09.25.85

Procédure informative de la destruction de nids de frelons asiatiques.

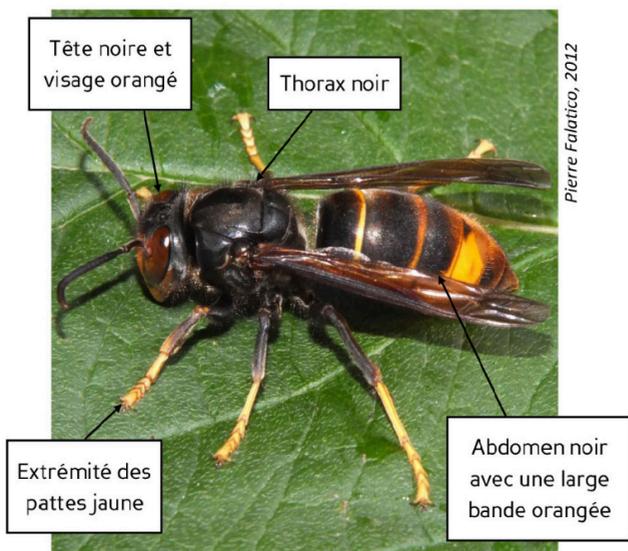
Avant tout signalement, s'assurer de la correcte identification de l'espèce : <https://www.frelonsasiatiques.fr/frelon-asiatique/identifier>

Une coopération entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de l'Isère permet aux riverains des 47 communes des Balcons de bénéficier d'une prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour le grand public :

Le signalement peut être réalisé en se rendant sur le site internet suivant : www.frelonsasiatiques.fr et en cliquant en haut à droite « Je signale ». Une photo du nid sera demandée. Une fois le signalement accompli, une vérification sera effectuée avant toute intervention. Il est possible de signaler tous les nids, y compris ceux situés hors de sa propriété (identifiés lors d'une promenade en campagne par exemple). Il est également possible d'envoyer un mail à apiculture.gds38@reseau.gds.com pour signaler le nid.

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Si vous n'avez pas d'accès internet, il faut se rapprocher de la mairie pour qu'elle contacte le GDS : Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère – Section Apicole 145 Espaces Trois Fontaines 38140 Rives

Communiqué de l'Association « Le Souvenir Français »

Le Souvenir Français Créé en 1887 par François-Xavier Niessen, est une Association Nationale reconnue d'Utilité Publique depuis le Premier Février 1906. Le Souvenir Français a reçu le 16 octobre 2014, un agrément national au titre des associations éducatives et complémentaires de l'enseignement public pour intervenir dans les écoles et collèges.

L'Association observe une stricte neutralité dans le domaine politique et religieux.

Comité La Tour Du Pin - Pays des Couleurs *un comité engagé et actif avec de multiples engagements.*

- **Poursuivre le recensement** des tombes dans lesquelles sont inhumés des soldats "Morts pour la France" afin de les entretenir, les restaurer, les fleurir
- **De participer** aux cérémonies officielles
- **D'accentuer** les rencontres dans les écoles, les collèges et auprès des conseils municipaux enfants.
- **De développer** les conférences et expositions diverses

Le Comité de La Tour Du Pin et du Pays des Couleurs du Souvenir Français, qui regroupe près de 110 adhérents, intervient sur les deux cantons de La Tour du Pin et Morestel. Ce territoire compte 32 communes et 37 cimetières, au sein desquels le Comité assume l'entretien et le fleurissement réguliers de 40 tombes en déshérences.

> Le Comité de La Tour Du Pin et du Pays des Couleurs organise son Assemblée Générale le: **Samedi 4 février 2023 à Saint Clair de La Tour à partir de 14h30**. Celle-ci constituera pour l'ensemble des participants un moment fort de retrouvailles et de convivialité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2023 et comptons sur vous pour continuer à transmettre les valeurs du Souvenir Français.



Monsieur Robert PICHON
Président du comité LA TOUR
DU PIN - Pays des Couleurs.
06 29 35 96 72
robert-pichon@orange.fr



Rubrique sympathique, pour s'aider mutuellement et effectuer des actions conjointement au sein du village. On se doit de penser que tous les moyens, si petits soient-ils, doivent être exploités en vue de parvenir à une meilleure entraide. Vous pouvez laisser votre message à la mairie, il paraîtra de façon anonyme dans cette rubrique. La mairie se fera l'intermédiaire entre les offrants et les demandeurs.

Ce mois-ci il est recherché :

- 1) La location d'un abri pour une petite caravane.
- 2) Un habitant de notre commune propose de mener une étude tarifaire dans l'achat groupé de fioul, vous souhaitez participer à cette consultation et bénéficier du meilleur coût pour l'achat de votre fioul domestique, prenez contact !

Pour vous inscrire ou si vous pouvez répondre favorablement à ces demandes, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie secretariatssm@gmail.com (ou appeler au 04 74 80 12 31) qui vous mettra en relation avec le demandeur.

LA PLACE DES ASSOCIATIONS



Saint Sorlin en fête vous propose une nouvelle animation pour bien commencer les fêtes de Noël.

Les membres de l'association vous attendent nombreux
vendredi 2 décembre 2022 à partir de 17h00
sur la place du village pour une belle soirée festive.

Elle commencera par **une retraite aux flambeaux** pour les petits et les grands. Vous pourrez ensuite vous restaurer : Tartines au fromage et jambon cru, saucisses cuites sur nos brûlots Canadiens, châtaignes grillées et gaufres maison. Le tout accompagné d'un vin chaud à consommer avec modération.

Comme l'an dernier, le Père Noël nous a confié **sa boîte aux lettres**. Que chaque enfant de prépare sa lettre ! La boîte sera relevée dès vendredi soir.

Nous espérons que la météo sera plus clémente que l'année passée afin de vous permettre de nous rejoindre pour passer une bonne soirée.

Vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas la date de notre traditionnelle matinée tête de veau. Elle aura lieu le **dimanche 15 janvier 2023**.

Gilles PATRICOT
Président de Saint Sorlin en fête.



Le Club Diamant conviera tous ses membres au repas de Noël le **mercredi 7 décembre 2022** au restaurant La taverne Rustique de Saint-Chef.

Le prochain rendez-vous chaleureux, aura lieu le mercredi 21 décembre 2022 de 14 à 18h.

Nicole Gleize
Présidente du club Diamant

La gymnastique douce (avec l'Association Sorlin'Gymn) est spécialement adapté aux jeunes séniors et séniors. Elle est proposée **tous les mercredis** (sauf pendant les vacances scolaires) **de 17 à 18 heures, à la salle de motricité de l'école, 73 Route de l'église.**

Vous pouvez appeler le 06 26 82 37 10 pour vous inscrire ou avoir de plus amples renseignements sur cette pratique.



Chers habitants et habitantes,

Le Sou des Ecoles souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés lors du Loto d'Halloween qui a eu lieu le 30 Octobre dernier à la salle Diamantelle.



L'événement a été un succès grâce aux efforts combinés des parents d'élèves, des associations locales, des mairies et des joueurs bien entendu.

Le prochain événement sera le spectacle de fin d'année offert par le Sou qui aura lieu sur temps scolaire. C'est la compagnie de cirque

Z'azimut qui enchantera cette année les élèves de nos deux écoles. La compagnie Z'azimut interviendra ensuite auprès des deux écoles dans le cadre du projet Cirque financé par le Sou.



Dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous souhaitons de belles journées.

Le Sou des Écoles de Saint-Sorlin et Vasselin
(sou.des.ecoles.stsorlin.vasselin@gmail.com)

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-mostel.fr

12

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h